

Blois, le 20 juin 2019

## Assemblée Générale annuelle de la Mutualité Française Centre-Val de Loire

La Mutualité Française Centre-Val de Loire (MFCVL) tiendra son Assemblée Générale annuelle le vendredi 28 Juin 2019 à partir de 16 h au Novotel de Bourges, ZAC Orchidée César, Route de Châteauroux, Le Subdray. L'occasion pour les élus de la MFCVL de revenir sur les enjeux de santé majeurs qui émaillent notre territoire et plus particulièrement sur le projet de fusion de l'Aide à la Complémentaire Santé (ACS) et de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C) annoncé pour novembre prochain par le gouvernement. Également, Nadia Essayan, députée du Cher, membre de la Commission des affaires sociales, interviendra à 17 h 30 sur la thématique de la désertification médicale.

### **CMU-C contributive : des avancées mais insuffisantes pour garantir une prise en charge de qualité des plus fragiles**

En tant que premier mouvement social de France, la Mutualité Française se devait de se mobiliser et d'apporter son éclairage sur la réforme de la CMUC-C contributive. En effet, au 1er novembre 2019, un nouveau dispositif de CMU-C contributive visant l'accès à une couverture santé complémentaire devrait être mis en œuvre à l'attention des Français les plus modestes (les bénéficiaires actuels de la CMU-C et de l'ACS). Alors que la Mutualité Française s'est mobilisée pour dénoncer les insuffisances du dispositif et son sous-financement, de nouveaux arbitrages gouvernementaux améliorent légèrement les moyens disponibles pour l'accompagnement et la prise en charge d'une partie des personnes concernées et doivent améliorer les « contrats de sortie » du dit-dispositif, contrats en l'état structurellement déficitaires. Rose-Marie Minayo, présidente de la Mutualité Française Centre-Val de Loire, considère que *« les modalités arrêtées demeurent insuffisantes. Pour autant, la vocation des mutuelles à l'accompagnement et à la protection de tous peut conduire certaines à maintenir leur participation au dispositif malgré ses insuffisances. Dans ce cas, je leur demande d'identifier spécifiquement les dépenses engagées non couvertes car il est important que la nouvelle contribution imposée par le gouvernement soit chiffrée en toute transparence. Les mutualistes participent déjà largement à la solidarité nationale en finançant la totalité des dispositifs CMU-C et ACS par les taxes prélevées sur leurs cotisations complémentaires santé »*.

### **La désertification médicale, un problème de justice sociale et d'égalité des droits**

Nadia Essayan, députée du Cher, Membre de la Commission des Affaires sociales à l'Assemblée nationale, interviendra à l'issue de l'Assemblée Générale sur les causes de la désertification médicale, les conséquences de cette pénurie de soins et les solutions qu'elle propose pour répondre à cette problématique majeure. Entre d'éventuelles décisions politiques discutables, une évolution sociale et démographique particulière, ou encore le désintérêt croissant constaté pour la profession, les raisons de cette avancée du désert médical sont nombreuses. Elle évoquera également ce qu'elle entend par la fausse logique du numérus clausus. Le renforcement de la prévention, le développement de la télémédecine, l'organisation des soins, sont autant de pistes de réflexion qui seront développées pour endiguer le phénomène.

#### **Contact presse :**

Julien THAVAUD - 02 54 70 59 80 - 06 83 63 29 96 - [julien.thavaud@murec.fr](mailto:julien.thavaud@murec.fr)  
Stéphane FRADET - 02 54 70 59 49 - 07 86 41 73 37 - [stephane.fradet@murec.fr](mailto:stephane.fradet@murec.fr)  
Mutualité Française Centre-Val de Loire - 5 - 7 - 9 - Quai de la Saussaye - 41 000 Blois - [www.centrevaleloire.mutualite.fr](http://www.centrevaleloire.mutualite.fr)



### **À propos de la Mutualité Française Centre-Val de Loire :**

La Mutualité Française Centre-Val de Loire (MFCVL) représente au niveau régional la Fédération Nationale de la Mutualité Française. Premier mouvement social de France, la FNMF fédère la quasi-totalité des mutuelles santé. Présidée par Rose-Marie Minayo, la MFCVL représente plus de 200 mutuelles, 686 129 adhérents, soit près de 1,3 million de personnes protégées. Elle participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques de santé publiques locales, régionales et nationales. En région Centre-Val de Loire, le mouvement mutualiste emploie près de 3900 personnes. Les deux Union Territoriales gèrent 124 services de soins et d'accompagnement mutualistes.

#### **Contact presse :**

Julien THAVAUD - 02 54 70 59 80 - 06 83 63 29 96 - [julien.thavaud@murec.fr](mailto:julien.thavaud@murec.fr)

Stéphane FRADET - 02 54 70 59 49 - 07 86 41 73 37 - [stephane.fradet@murec.fr](mailto:stephane.fradet@murec.fr)

Mutualité Française Centre-Val de Loire - 5 - 7 - 9 - Quai de la Saussaye - 41000 Blois - [www.centrevaldeloire.mutualite.fr](http://www.centrevaldeloire.mutualite.fr)

